

Rivage Redman

LA CIOTAT (13)

Technique de Paroi de soutènement en pieux sécants CCFA (procédé Keller) pour la construction d'un ensemble immobilier à La Ciotat réalisé entre août et septembre 2024.



Le projet

Construction d'un ensemble immobilier de 36 logements sur la commune de La Ciotat (13). Il prévoit la réalisation de 2 bâtiments en R+4 avec 2 niveaux de sous-sol commun débordants,

Le challenge

La réalisation des sous-sols nécessite des terrassements sur des hauteurs entre 4 à 7 m selon le nombre de sous-sols à proximité de mitoyens (bâtiments, voirie...) avec un niveau de toit rocheux très variable.

La roche est extrêmement dure avec des résistances à la compression simple de 50 à 60 MPa pouvant entraîner des difficultés de forage,

Le projet se situe en lieu et place d'anciens bâtiments démolis dans le cadre de ce projet avec un fort risque de refus sur des vestiges,

Principales réalisations

Il a ainsi été retenu par la maîtrise d'œuvre et le géotechnicien du projet de réaliser une paroi de pieux sécants définitive. La technique de la tarière double table (Procédé Keller CCFA) est retenue compte tenu de la profondeur de la fouille et les difficultés de foration.

La paroi est également tirantée en phase provisoire et butée par les dalles du bâtiment en phase définitive pour la zone en N-2. Elle sera auto stable pour la zone en N-1.

Caractéristiques du projet

Maître d'ouvrage

OVATIS

Business unit (s) Keller

Keller SWE

Client

SCCV Rivage / REDMAN

Applications

Soutènement

Marchés

Résidentiel

Techniques

Parois en pieux sécants

email

communications.fr@keller-france.com